

### **33 - Ville d'Art et d'Histoire - Demande de subvention à la DRAC Franche-Comté**

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :** En 2015, les actions de médiation de l'architecture et du patrimoine portées par la Direction Patrimoine Historique et son service Ville d'art et d'histoire sont déclinées au travers de trois grandes missions, pour lesquelles le soutien de la DRAC Franche-Comté est sollicité.

#### **1 - La réalisation et la diffusion de publications sur l'architecture et le patrimoine**

Ces publications sont de deux ordres : thématiques («Laissez-vous conter» à destination des adultes et «Raconte-moi» pour le jeune public) et/ou en lien avec l'actualité nationale ou locale de l'architecture ou du patrimoine.

À ce jour, plus de 150 thématiques différentes ont déjà été éditées.

##### *Éditions en langues étrangères :*

La Ville souhaite poursuivre son action de diffusion de documents en langues étrangères, initiée notamment dans le cadre de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ; documents dont la portée se révèle beaucoup plus large que la diffusion sur le territoire national.

Ainsi le document «Laissez-vous conter la ville au cours des siècles» sera édité en anglais et en allemand. Le document «Laissez-vous conter Victor Hugo» sera réédité en français et langues étrangères. La publication initiale, réalisée en 2012 et qui présente la vie du grand littérateur, son œuvre, sa maison, les souvenirs qui le lient à la Ville de Besançon, est effectivement demandée en de nombreuses langues étrangères, qui reflètent la fréquentation et l'intérêt que suscite la maison, inaugurée à l'automne 2013.

##### *Les documents spécifiques :*

- La Ville de Besançon a renoué avec son riche passé viticole en plantant au printemps 2010 trente ares de vigne sur le flanc sud de la colline de Planoise, là où les vignes cultivées autrefois étaient considérées parmi les meilleures du territoire bisontin.

L'aménagement de la cave municipale accompagne cette opération. Ce lieu dédié à la vigne sera ouvert de manière ponctuelle aux visites (journées du patrimoine) et une douzaine de panneaux présentant l'histoire de la vigne y seront installés.

- A l'occasion des 30 ans du secteur sauvegardé de Battant, un livret présentera l'historique du quartier ainsi que les principales mesures de protection en secteur sauvegardé et les opérations réalisées à ce jour.

#### **2. L'initiation du public à l'architecture et au patrimoine**

Cette mission -orientée vers le public scolaire- se concrétise par la mise en place d'un programme d'animations thématiques accompagnées ou complétées de publications ou d'actions originales.

Le nombre de visites connaît une croissance soutenue et régulière. Besançon Ville d'art et d'histoire est passée de 50 animations pour l'année scolaire 2005/2006 à 257 pour l'année 2013/2014 représentant 5 629 élèves.

- Les actions auprès des scolaires s'accompagnent de documents pédagogiques remis aux enseignants et aux enfants pour servir de support aux animations et les compléter. Besançon Ville d'art et d'histoire rend systématique depuis 2014 la réalisation de ces documents, pour accompagner toutes les thématiques figurant au programme.

L'édition d'un programme des actions éducatives proposées, programme constamment renouvelé, permet à chaque rentrée d'informer les établissements d'enseignement de Besançon, de la maternelle aux classes de terminales.

- Depuis la rentrée scolaire 2014/2015 «Besançon Ville d'art et d'histoire» intervient dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle mis en place pour chaque élève par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école publique.

Des cycles d'interventions pédagogiques spécifiques pour ce dispositif ainsi que les documents pédagogiques d'accompagnement y afférant sont élaborés.

- En cohérence avec le thème de l'exposition «Bêtes d'expo» présentée par le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie au Hangar aux Manœuvres à la Citadelle entre le 13 juin et le 20 septembre 2015, un parcours reliant la Place de la Révolution à la Citadelle est proposé au public bisontin et touristique durant toute la durée de l'exposition.

Ce parcours est destiné à retrouver, au gré de la promenade, l'animal dans la Ville. A l'aide d'une carte, les visiteurs peuvent rechercher les animaux sculptés au fil d'un parcours en ville. Lions, dragons, aigles et bien d'autres, façonnés dans la pierre proposent une nouvelle approche patrimoniale.

Une mise en lumière de ce parcours et des créations artistiques vidéo-projetées sur les façades du MBAA et de l'église St Pierre ont été présentées tous les vendredis du 17 juillet au 14 août. De même, deux déambulations les samedis 13 juin et 19 septembre à 21 h 45 au départ de la Citadelle font découvrir ce parcours mis en lumière.

- En 2015, la Ville de Besançon souhaite participer à l'application «oh! ah! Tchek!». Il s'agit d'un dispositif animé par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés. Cette application mobile pour smartphone permet de reconnaître et découvrir le patrimoine.

### **3. L'Inventaire des églises - Objets mobiliers, vitraux, livre de prière, cloches, propriétés de la Ville de Besançon**

En dehors de ses collections muséographiques, la Ville de Besançon ne possédait pas il y a quelques années encore, d'inventaire de son patrimoine mobilier. Plus d'un siècle après la loi de Séparation des Églises et de l'État, il devenait nécessaire de faire le point sur l'ensemble du contenu artistique et culturel des églises dont la propriété est dévolue à la Ville, et d'en dresser une liste la plus complète possible.

L'évolution des pratiques culturelles, la nécessité de regroupement des lieux de culte qui entraîne l'abandon progressif, voire la désaffectation de tel ou tel édifice, rendaient ce travail d'autant plus urgent que ces sanctuaires renferment -outre les objets majeurs identifiés, référencés et protégés- beaucoup d'autres objets de grand intérêt et que, de plus, ce patrimoine est menacé : manque de respect, incivilité, dégradations, vols...

Il a donc été engagé depuis 2003 une opération de recollement systématique des biens mobiliers conservés dans les églises qui sont sa propriété.

L'inventaire de l'église Saint Maurice étant achevé, un «laissez-vous conter» à l'attention du grand public est en cours de rédaction

Le travail d'inventaire se poursuit avec l'église Saint Pierre.

Enfin, la convention conclue en 1986 entre la Ville de Besançon et la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites est aujourd'hui obsolète. Il convient de la renouveler. Ce dossier piloté par la Direction Patrimoine Historique est actuellement en cours.

### Coût et plan de financement prévisionnels

Le coût global de l'opération est évalué à 90 000 € TTC, les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne de crédit 011.324.6236.42040.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Part Etat (DRAC) : 45 000 €
- Part Ville de Besançon : 45 000 €.

La Ville s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le lancement du programme d'actions mentionné ci-dessus,
- autoriser M. le Maire à solliciter le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

**«M. LE MAIRE** : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 28 septembre 2015.*